Envoyé en préfecture le 12/10/2021 Reçu en préfecture le 19/10/2021

Affiché le

ID: 062-216205633-20211005-2021_05_10_02-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 05 OCTOBRE 2021

Date de la convocation:

28 Septembre 2021

Date d'affichage:

28 Septembre 2021

Nombre de membres :

Afférents au conseil

municipal: 29 En exercice: 29 Présents: 24 Procurations: 3

Pour: 27 Contre: 0

Abstention: 0

L'an deux mille vingt et un, le cinq octobre à 18H30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents: Monsieur Laurent POISSANT, Mme Nadège VANDENBUSSCHE, M. Philippe DUTKIEWICZ, Mme Catherine BECART, M. Didier COMPARON, Mme Anne-Marie DUHAMEL, Μ. Jean-Pierre COQUELLE, M. Romain DRUMEZ, M. Joël OUVRY, Mme Perrine FRUCHART, M. Bruno LOTHE, Mme Virginie MARTEL, M. Philippe CARON, Mme Sophie PASSERIEUX, M. Joël BIGOURD, Mme Jacqueline LACHERAY, Mme Marie-Claire EVRARD-COURTIN, M. Grégory CLAUSEN, Mme Marie-Claire DEBERT, Mme Angélique WASIL, M. Daniel LAIGLE, M. Jimmy DELESTIENNE, M. Jean-Claude BRUNELLE, M. Gaëtan GALLE.

Excusés: M. Alain COURAULT, M. Serge HERMANT, Madame Cindy QUESTE.

<u>Absents</u>: Mme Nadine DAUTRICHE-WAELES, Mme Sylvie DEBOVE.

Excusés ayant donné procuration: M. Alain COURAULT pouvoir à Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Serge HERMANT pouvoir à Joël BIGOURD, Madame Cindy QUESTE pouvoir à M. Romain DRUMEZ.

Secrétaire: Mme Perrine FRUCHART.

Objet: Composition de la Commission d'Appel d'Offres suite à la démission d'un conseiller municipal

Envoyé en préfecture le 12/10/2021 Reçu en préfecture le 19/10/2021

Affiché le

ID: 062-216205633-20211005-2021_05_10_02-DE

Suite à la démission de Monsieur Michael HONORE, conseiller municipal, il convient de statuer sur son poste de membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres;

Vu le courrier reçu le 25 juin 2021 par lequel Monsieur Michael HONORE fait part de sa démission de ses fonctions de conseiller municipal;

Vu la délibération 2020.11.06.10 désignant les membres de la Commission d'Appels d'Offre pour le mandat 2020-2026;

Considérant que Monsieur Michael HONORE avait été désigné comme membre suppléant pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres;

Vu l'avis du Conseil d'Etat en date du 30 mars 2007, commune de Cilaos, n°298103 apportant les précisions suivantes :

«Une n'est commune tenue de procéder renouvellement intégral de la C.A.O. que dans l'hypothèse où une liste de candidats ayant obtenu des sièges au sein de la commission et devant pourvoir au remplacement d'un membre titulaire définitivement empêché se trouve effectivement, du fait de l'inexistence de membres suppléants, dans l'impossibilité de pouvoir remplacement d'un membre titulaire ; qu'en revanche, la démission d'un membre suppléant, alors même que la liste sur laquelle il a été élu ne comprendrait plus d'autres membres du conseil municipal suppléants susceptibles de le remplacer, n'entraine pas de renouvellement intégral de la commission, dès lors que le membre titulaire conserve son siège ».

Par conséquent, la démission d'un membre suppléant de la C.A.O. n'entraine en aucun cas l'élection d'un membre suppléant. Le renouvellement partiel de la C.A.O. n'est pas possible.

De ce fait, il convient de mettre à jour la composition de la C.A.O.

Envoyé en préfecture le 12/10/2021 Reçu en préfecture le 19/10/2021

Affiché le

ID: 062-216205633-20211005-2021_05_10_02-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL:

Après en avoir délibéré à l'unanimité. (27 pour, 0 contre et 0 abstention).

Acte la constitution de la Commission d'Appel d'Offres suite à la démission d'un membre suppléant :

Monsieur le Maire, Laurent Poissant, membre de droit;

En qualité de titulaires :

- -Mme Catherine BECART;
- -M. Bruno LOTHE;
- -M. Grégory CLAUSEN;
- -Mme Nadine DAUTRICHE-WAELES;
- -M. Jimmy DELESTIENNE;

En qualité de suppléants :

- -Mme Nadège VANDENBUSSCHE;
- -M. Didier COMPARON;
- -M. Joël BIGOURD.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent Poissant